



## INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

### AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2026

Votre enfant est admis en **1<sup>ère</sup> générale** ou en **1<sup>ère</sup> technologique (STI2D)** au lycée Pierre Emile MARTIN.  
Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription le mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 13h à 18h ou le jeudi 2 juillet de 9h à 12h00 ou le vendredi 3 juillet de 7h30 à 19h.**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>1<sup>ère</sup> étape</b> : Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription à partir de votre compte educonnect rubrique scolarité services onglet mes services puis inscription en ligne du mardi 30 juin 11h jusqu'au mercredi 2 juillet 19h pour les 1<sup>ères</sup> STI2D. (Pour les 1<sup>ères</sup> générales il faut passer l'étape)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>2<sup>ème</sup> étape</b> : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complété (Fichier Joint)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>3<sup>ème</sup> étape obligatoire</b> : Effectuer l'inscription au lycée le <b>mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 13h à 18h ou le jeudi 2 juillet de 9h à 12h00 ou le vendredi 3 juillet de 7h30 à 19h</b> pour tous les élèves, remettre les documents suivants :<ol style="list-style-type: none"><li>1. La notification d'affectation téléchargée d'Educonnect ou bien remise par votre établissement d'origine uniquement pour les 1<sup>ères</sup> STI2D</li><li>2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos</li><li>3. Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)</li><li>4. Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>5. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)</li><li>6. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 6 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)</li><li>7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)</li><li>8. Photocopie du livret de famille</li><li>9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers</li><li>10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce</li><li>11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>12. Les copies des 3 derniers bulletins scolaires</li><li>13. Fiche de choix des spécialités (uniquement pour les 1<sup>ères</sup> générales) (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>14. Coupon réponse « examen automatique du droit à la bourse » (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>15. Fiche intendance (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>16. 1 chèque de 50 € à l'ordre du lycée Pierre Emile Martin pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self (inscrire le nom de l'élève au dos)</li><li>17. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>18. 1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)</li><li>19. Fiche infirmerie (document téléchargé et complété par vos soins)</li><li>20. Photocopie des pages concernant la vaccination à jour du carnet de santé</li></ol></li></ul>

Document mis à votre disposition en ligne pour votre information ; il est inutile de l'imprimer, il vous sera remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves

Documents mis à votre disposition en ligne pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Note sur l'hébergement
- Plaquettes de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL) et l'Association Sportive (AS)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un cahier de brouillon).